

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 3.171.058,08 euros
Siège social : 5389 Route de Strasbourg – Vancia (69140) RILLIEUX LA PAPE

393 175 807 RCS LYON

DEMANDE D'ENVOI DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

VICES A L'ARTICLE R. 225-83 DU CODE DE COMMERCE

Je soussigné :

Demeurant :

Propriétaire de actions nominatives – au porteur ⁽¹⁾ – de la société,

Demande que me soient adressés les documents et renseignements visés à l'article R. 225-83 du Code de Commerce concernant l'Assemblée Générale Mixte de la Société, qui se tiendra à huis clos lieu le 25 juin 2020, à 11 heures, au siège social.

En ma qualité de propriétaire d'actions nominatives ⁽²⁾, je demande également qu'une formule de pouvoir et les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce me soient adressés à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.

En qualité de propriétaire d'actions, toutes sous la forme au porteur ⁽³⁾, je déclare que ces actions sont inscrites à un compte tenu par, intermédiaire habilité, et que le certificat délivré par cet intermédiaire, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée, a été déposé au siège de la société.

Fait à

Le

⁽¹⁾ – Rayer la mention inutile.

⁽²⁾ – L'actionnaire doit rayer cet alinéa s'il ne possède pas d'actions nominatives, ou s'il ne désire pas recevoir les documents et renseignements qui y sont visés à l'occasion de chaque assemblée ultérieure.

⁽³⁾ – Cet alinéa n'a pas à être rempli si l'actionnaire ne possède que des actions nominatives.

⁽⁴⁾ – Article R. 225-85 et R. 225-88 du code de commerce.